La prospérité les avait oubliés, pas la récession

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1975)**

Heft 320

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028657

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENÈVE

La prospérité les avait oubliés, pas la récession

Si un déluge bienvenu n'avait emporté à Genève le barnum commercial appelé « Fête du centre-ville », il aurait fallu s'interroger sur la politique culturelle de la ville qui abandonne l'animation populaire aux grands décerveleurs que sont les marchands et les publicitaires.

L'orage passé, un fait demeure : ce genre d'entreprise à couverture philanthropique accentue l'exploitation de deux catégories de travailleurs parmi les plus défavorisés : les travailleurs de la vente et ceux de la restauration, dont on multiplie à cette occasion, comme à d'autres semblables, les heures supplémentaires.

Toute l'année, ces hommes et ces femmes sont exploités d'une façon que l'on ne soupçonne pas. On sait les vendeurs, et surtout les vendeuses, mal payés. La situation des travailleurs non qualifiés de la restauration, filles d'office, plongeurs (à un moindre titre le personnel de service) est encore pire.

Ces êtres humains (mais oui !) que nous croisons quotidiennement constituent aujourd'hui le prolétariat en Suisse, cette classe qui n'a que sa force de travail à vendre.

Quand on apprend que Maria, fille d'office, gagne 800 francs par mois, le choc est brutal. Une rapide enquête montre que ce n'est pas là une exception dans le monde des restaurants : le nettoyeur de ce grand restaurant dont le travail commence à quatre heures chaque matin gagne, lui, 950 francs. Dans la cantine de cette organisation internationale chargée des problèmes du travail à l'échelle mondiale, le salaire des plongeurs est de 800 fr. Théoriquement la nourriture s'ajoute à ces sommes, mais en fait l'horaire de travail coïncide avec un seul repas principal.

Le contrat collectif prévoit des salaires de 1100 à 1600 francs, repas et logement en supplément, mais le faible taux de syndicalisation interdit aux organisations de travailleurs de contrôler l'application des accords en cause.

Selon que l'entreprise respecte ou non les normes, les salaires vont ainsi du simple au double pour une tâche identique. Les horaires contractuels et les délais ne sont pas mieux respectés.

Des travailleurs étrangers sans permis pèsent encore sur le marché du travail — existe-t-il plus malléable qu'un travailleur clandestin ? — et la police des étrangers ferme les yeux sur cette réalité, ou plus hypocritement, se borne à demander aux syndicats de lui signaler les cas intolérables qui viennent à leur connaissance.

Dans la vente, et particulièrement dans les grands magasins, les salaires prévus par les contrats collectifs sont en principe respectés, mais ils demeurent bien faibles. Pour une vendeuse, de 1075 fr. (1130, si elle a un certificat de fin d'apprentissage) à 1475; et de 965 francs à 1180 pour une manutentionnaire. Jusqu'à l'automne dernier, une bonne vendeuse pouvait arriver jusqu'à 200 à 300 francs de supplément au-dessus des normes, c'est aujourd'hui chose révolue.

Ceci dit sans parler des travailleuses qui ne sont pas comprises dans les accords en question. Ainsi cette fille de seize ans qui, pour quarante-cinq heures hebdomadaires dans un magasin de chaussures, touche six cents francs de fixe, auxquels s'ajoutent vingt centimes par paires de chaussures vendues (prime qui monte jusqu'à cinq francs pour les rossignols).

Et les difficultés économiques n'ont pas seulement porté atteinte aux salaires. Désormais, petits et grands chefs ont repris en main toutes celles dont la productivité est insuffisante, toutes celles qui estiment que pour un si maigre revenu elles n'ont pas à se donner corps et âme au chiffre d'affaires de leur employeur. A la moindre « incartade », c'est le congé; sans explication.

Dans la restauration et la vente, le chômage est bien supérieur aux chiffres officiels : près de 50 % des vendeuses sont des frontalières qui, une fois licenciées repassent la frontière... et disparaissent des statistiques !

Une partie importante des autres est étrangère.

On découvre alors là où le bât blesse. Notre société de consommation tolère pour survivre l'exploitation implacable d'une classe de travailleurs qui cumule les faiblesses et dont les membres sont tout à la fois femmes, non-qualifiées et étrangères.

Un exemple

Une résolution de la coopérative européenne de Longo Mai (Totentanz 17, 4051 Bâle) signée de centaines de noms de l'Europe entière (de Sicco Mansholt au chancelier d'Autriche Bruno Kreisky), parmi lesquels se retrouvent aussi côte à côte Celio et E. Canonica par exemple : l'appel a été entendu et pourtant il fait état du sort réservé à une minorité de paysans perdus dans les surfaces vierges du Paraguay !

A l'examen, ce paradoxe cesse d'étonner : le sort du village de Jejui, encerclé par une unité spéciale de l'armée paraguayenne le 8 février dernier, incendié et vidé de ses habitants pour la plupart arrêtés ou abattus, concerne au premier chef tous ceux que le développement du tiers monde préoccupe de près ou de loin.

Car, depuis onze ans se poursuit dans ces campagnes paraguayennes une expérience qui pourrait être un exemple pour une grande partie du globe : les coopératives agricoles libres des paysans paraguayens, devenues une fédération de villages implantée dans une grande partie du pays. Là, les gens les plus pauvres d'un pays extrêmement démuni ont fait la preuve qu'il était possible de survivre dans un travail communautaire de tous les instants.

« Une gifle pour le monde civilisé et sa soi-disant organisation économique et sociale », dit Longo Mai. « Esperienza de fraternidad campesina de Jejui » avait été le premier village coopératif du Paraguay...